



APPRENDRE
& réussir

GARANTIR
le bien-être



Priorité 4 : Agir pour améliorer le cadre de vie et d'étude

- Objectif 4-1 : Développer un sentiment de sécurité et d'appartenance
- Objectif 4-2 : Aménager les espaces et les temps de vie au service des apprentissages, en milieu scolaire et périscolaire
- Objectif 4-3 : Apprendre à l'élève à prendre soin de soi et des autres

Priorité 5 : Développer des relations respectueuses et constructives entre les acteurs

- Objectif 5-1 : Construire, développer et valoriser les compétences relationnelles des élèves et des personnels
- Objectif 5-2 : Développer une connaissance et un respect des valeurs de la République
- Objectif 5-3 : Accompagner chacun vers l'accomplissement de soi

Priorité 6 : Repérer et accompagner les grandes difficultés et les moments de fragilité

- Objectif 6-1 : Traiter tous les cas de harcèlement
- Objectif 6-2 : Repérer et accompagner la grande difficulté sociale ou familiale
- Objectif 6-3 : Aménager les parcours et proposer des relais pour des personnes qui se sont éloignées de l'école



iNVESTIR
son avenir

Priorité 7 : Soutenir l'ouverture d'esprit et l'initiative

- Objectif 7-1 : Assurer à chacun un accès privilégié aux arts et à la culture
- Objectif 7-2 : Encourager une ouverture à l'international
- Objectif 7-3 : Valoriser la prise d'initiative

Priorité 8 : Appréhender la diversité des métiers pour faire ses choix

- Objectif 8-1 : Découvrir l'activité économique de son territoire dès le plus jeune âge
- Objectif 8-2 : Multiplier les contacts avec des métiers variés pour élargir ses perspectives
- Objectif 8-3 : Organiser une découverte effective des formes d'activité et des milieux professionnels

Priorité 9 : Favoriser des parcours ambitieux

- Objectif 9-1 : Construire des parcours fluides et sécurisés pour tous
- Objectif 9-2 : Rendre lisibles les différents parcours de formation pour accéder aux métiers
- Objectif 9-3 : Accompagner des choix d'orientation ambitieux et réalistes

Priorité 1 : Devenir acteur de ses apprentissages

- Objectif 1-1 : Favoriser dès le plus jeune âge l'autonomie dans les apprentissages
- Objectif 1-2 : Favoriser la persévérance
- Objectif 1-3 : Développer la dimension coopérative dans et hors la classe

Priorité 2 : Viser l'excellence de chacun

- Objectif 2-1 : Garantir à chacun et en tous points du territoire l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences
- Objectif 2-2 : Développer des pratiques pédagogiques adaptées à l'objectif de la réussite de chaque élève
- Objectif 2-3 : Permettre à chacun de développer des compétences particulières en fonction de ses projets et goûts, valoriser toutes les formes d'intelligence

Priorité 3 : Adapter l'enseignement au besoin de chacun

- Objectif 3-1 : Prendre en compte la diversité des élèves
- Objectif 3-2 : Renforcer l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Objectif 3-3 : Prendre en compte les spécificités des territoires ruraux

LIBERER
les énergies



Priorité 10 : Développer la culture de l'autonomie

- Objectif 10.1 : Développer une culture fondée sur la confiance et la coopération avec les parents et les partenaires
- Objectif 10.2 : Cultiver le sentiment d'appartenance à une communauté de travail et les collaborations intercatégorielles
- Objectif 10-3 : Accompagner et favoriser l'autonomie des équipes des unités d'enseignement

Priorité 11 : Approfondir les compétences et la motivation de chacun tout au long de la vie

- Objectif 11-1 : Faire prendre conscience à chacun de ses facteurs de motivation et des moyens de les développer
- Objectif 11-2 : Former les personnels pour permettre un développement professionnel et l'atteinte des objectifs
- Objectif 11-3 : Valoriser les réalisations et les potentiels de chacun

Priorité 12 : Transformer l'académie en communauté apprenante

- Objectif 12-1 : Transformer chaque enseignant en praticien chercheur
- Objectif 12-2 : Déployer avec les partenaires toute forme d'intelligence collective afin de libérer les initiatives innovantes portées par la recherche de progrès
- Objectif 12-3 : Diffuser les pratiques d'innovation réussies, les soutenir et les mutualiser



Retrouvez le projet académique
Dijon académie apprenante :
academie-apprenante.ac-dijon.fr



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DIJON ACADÉMIE APPRENANTE

Projet académique 2018-2022



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE